



Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. Débitrice: **CAETANO FRERES CONSTRUCTIONS SARL**, Chemin de Praz-Riond 4, 1303 PENTHAZ
2. **Remarques:** Les créanciers de la société sont invités à produire le détail de leur créance en chiffrant les intérêts auprès du commissaire au sursis Jacques LAUBER, agent d'affaires breveté, Rue du Midi 4, cp 6721, 1002 Lausanne, dans un délai d'un mois dès la présente publication ce conformément aux dispositions de l'art. 300 al 1 LP, sous peine d'être exclus des délibérations relatives au concordat. Le commissaire ne donne aucune garantie pour le paiement des dettes contractées durant le sursis concordataire. Le mandataire de la société est Thierry ZUMBACH, agent d'affaires breveté, case postale 7800, 1002 Lausanne.
Lausanne, le 8 août 2014.
Etude Jacques LAUBER, 1002 Lausanne

01625559

